

223C0753

FR0011179886-OP001-A01

22 mai 2023

Réouverture de l'offre publique d'achat visant les actions de la société.

INTRASENSE
(Euronext Growth Paris)

- 1 - Le 22 mai 2023, Société Générale, agissant pour le compte de la société anonyme Guerbet¹, a fait connaître à l'Autorité des marchés financiers que l'offre publique d'achat de Guerbet visant les actions de la société INTRASENSE sera réouverte du **23 mai au 5 juin 2023 inclus**, en application des dispositions de l'article 232-4 du règlement général.

Il est rappelé² qu'à l'issue de l'offre publique d'achat visant les actions de la société INTRASENSE, Guerbet détient 28 617 188 actions INTRASENSE représentant autant de droits de vote, soit 55,22% du capital et au moins 54,87% des droits de vote de cette société³.

L'initiateur s'engage irrévocablement à acquérir **au prix unitaire de 0,44 €** la totalité des 23 159 243 actions⁴ INTRASENSE existantes non détenues par lui, représentant 44,69% du capital de cette société³.

- 2 - Euronext Paris publiera le calendrier détaillé de la réouverture de l'offre et de sa mise en œuvre.

Il est rappelé que les dispositions relatives aux interventions sur les titres INTRASENSE (articles 231-38 à 231-43 du règlement général) et celles relatives aux déclarations des opérations sur les titres INTRASENSE (articles 231-44 à 231-52 du règlement général) sont applicables.

¹ Contrôlée par les membres de la famille Guerbet.

² Cf. notamment D&I 223C0742 du 22 mai 2023.

³ Sur la base d'un capital composé de 51 823 431 actions représentant au plus 52 156 898 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général (étant précisé que la société INTRASENSE autodétient 47 000 actions, soit 0,09% de son capital).

⁴ Compte tenu du fait que les 47 000 actions autodétenues par la société INTRASENSE (représentant 0,09% de son capital) ne seront pas apportées à l'offre.